

# Ville de Digne-les-Bains

## Réforme des rythmes scolaires



### TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE (TAP) - APPEL A PROJETS

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Digne-les-Bains à la rentrée 2014, la ville lance un appel à projets en direction de tout organisme ou toute personne physique, afin qu'il puisse candidater à l'organisation d'activités péri-éducatives durant les temps périscolaires.

Les appels à projet seront examinés par un comité local de pilotage, présidé par monsieur le maire.

Une réunion d'information regroupant l'ensemble des intervenants sera programmée au mois de juin 2014.

Le dossier de candidature ainsi que les pièces demandées en annexe sont à retourner par courrier au service Education (cf : annexe 2) de la ville de Digne-les-Bains avant le : **28 MARS 2014**

#### **1) PRESENTATION DU CADRE :**

La ville de Digne-les-Bains, identifiée et reconnue par l'UNICEF depuis 2005 comme ville « amie des enfants », participe et contribue à l'éducation des enfants qui fréquentent les structures d'accueil de loisirs et les écoles de la commune. La politique éducative définie dans le projet éducatif global (PEG 2009/2014), fixe des orientations prioritaires :

- ☞ **Contribuer à l'égalité des chances et à l'accès pour tous à une forme de loisirs**
- ☞ **Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'éducation à l'environnement**
- ☞ **Développer les relations enfants-parents-adultes**

**Comme exprimé dans le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires**, la modification des rythmes scolaires concerne les élèves du premier degré et vise à mieux répartir dans la semaine les temps scolaires et les temps périscolaires.

Le cadre réglementaire prévoit :

- ☞ **9 demi-journées de classe dont le mercredi matin**
- ☞ **5h30 d'enseignement maximum par jour**
- ☞ **3h30 d'enseignement maximum par demi-journée**
- ☞ **1h30 de pause méridienne minimum**

Les temps d'activités périscolaires (TAP) feront partie intégrante du Projet Educatif de Territoire (PEDT) lui-même intégré au Projet éducatif Global de la collectivité.

Ils s'articuleront autour des projets d'écoles et devront contribuer à l'épanouissement de l'enfant ainsi qu'au développement de sa curiosité dans un temps de loisirs.

La ville de Digne-les-Bains souhaite proposer diverses activités dans des domaines variés (sport, arts, culture, science, jeux, environnement et développement durable), avec un encadrement qualifié et de qualité, selon l'âge des enfants et les lieux pouvant accueillir ces activités. Elles seront facultatives, gratuites pour les familles, organisées par cycles et soumises à une inscription préalable obligatoire.

## 2) NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE :

### EXEMPLE D'UNE SEMAINE TYPE EN PERIODE SCOLAIRE

*NB : Ces horaires concernent l'ensemble des écoles primaires, l'école maternelle de Soustre bénéficie d'un aménagement spécifique pour l'après-midi : reprise de la classe à 13h30 et fin de la classe à 16h. Un temps récréatif surveillé est prévu de 16h15 à 16h30 pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs, aux activités périscolaires du soir ou à l'étude surveillée.*

JOURS	ACCUEIL DE LOISIRS DU MATIN	ACTIVITE PERISCOLAIRE	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL PRE MERIDIEN	PAUSE MERIDIENNE ACTIVITE PERISCOLAIRE	ACCUEIL POST MERIDIEN	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL DU SOIR	ACTIVITE PERISCOLAIRE ETUDE SURVEILLEE
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7h30 8h45		8h45 11h45	11h45 12h15	11h45 13h45	13h15 13h45	13h45 16h15	16h15 18h15	16h15 18h15
MERCREDI	7h30 9h30	8h30 9h30	9h30 11h30	11h30 12h15					

**ENCADREMENT PERISCOLAIRE : INTERVENANTS ASSOCIATIFS-ENSEIGNANTS-PERSONNEL MUNICIPAL**

**ENCADREMENT PERISCOLAIRE : PERSONNEL MUNICIPAL-VACATAIRES**

**ENCADREMENT TEMPS DE CLASSE : ENSEIGNANTS**

## 3) OBJECTIFS RECHERCHES :

### L'OUVERTURE, LA DECOUVERTE

Éveiller la curiosité des enfants en leur proposant de découvrir des savoirs et savoirs faire dans des domaines variés. S'appuyer sur l'actualité ou les ressources locales pour proposer aux enfants une ouverture sur l'environnement.

### LA COOPERATION

Développer un état d'esprit collectif positif pendant les temps périscolaires : amener les enfants à construire des échanges d'une manière non conflictuelle ou non concurrentielle, les accompagner dans l'analyse commune des situations, les amener à coopérer pour atteindre leurs buts communs. Amener les enfants au respect de chacun et au respect des règles de vie collective.

### LA VALORISATION

Construire, pendant les temps périscolaires une dynamique positive pour donner confiance, mettre en valeur ce qui est réalisé collectivement ou individuellement. Être à l'écoute et attentif aux besoins de l'enfant pour permettre son épanouissement, favoriser sa prise d'autonomie. Faire ressortir les aptitudes, les compétences de chaque enfant, pour lui donner confiance et encourager sa créativité.

<i>Ne pas remplir partie réservée au service</i>	
N° de dossier :..... Date d'arrivée :.....	<u>Pièces à joindre :</u> Dossier de candidature complet <input type="checkbox"/> Projet pédagogique <input type="checkbox"/> Copie des diplômes <input type="checkbox"/>

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### APPEL A PROJETS TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE

**Le projet est-il porté :**

- A titre individuel
- Au titre d'une association
- Au titre d'une organisation (collectivité...)

**Nom de l'association ou du porteur de projet :**

*(Pour les personnels de l'Education Nationale préciser l'école de rattachement)*

**Nom de l'action:**

**Coordonnées de l'association ou du porteur de projet :**

**Adresse :**

**Téléphone/Fax :**

**Courriel :**

**Dossier à retourner au service Education de la ville de Digne-les-Bains pour le : vendredi 28 mars 2014**

**1/ PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET** (structures associatives ou autres organisation collective)  
pour les intervenants qui proposent un projet à titre individuel remplir à partir de la partie 4

**Identification**

**Nom :** .....

**Activités principales réalisées :**

.....  
.....

**Adresse du siège social :** .....

**Code postal :** ..... **Commune :**.....

**Téléphone :** ..... **Télécopie :** .....

**Courriel :** .....

**Adresse site internet :**.....

**Adresse de correspondance, si différente du siège :** .....

.....

**Code postal :** ..... **Commune :**.....

**La structure est-elle :**

- nationale
- départementale
- régionale
- locale

**Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre structure** (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) : .....

**Votre structure a-t-elle des adhérents, si oui combien** .....

**Identification du responsable de la structure :**

(Président(e) ou autre personne désignée par les statuts)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

## 2/ RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Numéro Siret : .....

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : .....

Date de publication de la création au Journal Officiel : .....

Votre structure dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

- oui
- non

Type d'agrément et n° : .....

Attribué par : .....

En date du : .....

Votre structure est-elle reconnue d'utilité publique ?

- oui
- non

Votre structure dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- oui
- non

## 3/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre d'adhérents de la structure : .....

Moyens humains de la structure :

Adhérents contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée :

.....

Nombre total de salariés : .....

Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT) : .....



**5/ IDENTIFICATION DE(S) LA PERSONNE(S) EN CHARGE DE L'INTERVENTION**

**Nombre d'intervenants mis à disposition pour cette action :**

.....

**Nombre d'intervenants mis à disposition par séance :**

.....

**Intervenant n° 1**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Qualification(s) :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**Intervenant n° 2**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Qualification(s) :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**Intervenant n° 3**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Qualification(s) :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**Intervenant n° 4**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Qualification(s) :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**Remplacement d'un intervenant pouvant être assuré par :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Qualification(s) :** .....

**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

**6/ PUBLIC BENEFICIAIRE**

Age des enfants	Nombre d'enfants par atelier périscolaire	
2-3 ans (TPS/PS)		14 enfants au maximum
4-5 ans (MS/GS)		
6 ans (CP)		18 enfants au maximum
7- 8 ans (CE)		
9-11 ans (CM)		

**7/ PERIODE (S) PREVUE (S) précisez la ou les périodes ciblées**

Les activités se dérouleront sur 5 périodes (P1, P2...). En fonction des capacités d'accueil et des contraintes liées aux locaux, votre activité pourra être planifiée sur plusieurs écoles. Les inscriptions se feront à la rentrée de septembre pour la période 1, durant la période 1 pour la période 2 etc...

Les activités proposées par les enseignants seront planifiées dans leur école de rattachement (sauf demande spécifique).

- P1 : de septembre aux vacances de la Toussaint
- P2 : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël
- P3 : des vacances de Noël aux vacances d'hiver
- P4 : des vacances d'hiver aux vacances de printemps
- P5 : des vacances de printemps aux vacances d'été

**8/ JOURS ET HORAIRES D'INTERVENTIONS****Les lundis, mardis, jeudis et vendredis**

- ☞ Les activités de la pause méridienne seront programmées en fonction des horaires de restauration scolaire (travail en deux groupes possible, ex : groupe 1 de 11h45 à 12h30 et groupe 2 de 12h30 à 13h15).
- ☞ Les activités périscolaires organisées à l'école doivent débuter à 16h30, la prise en charge des enfants est obligatoire dès 16h15 pour l'ensemble des intervenants (temps récréatif surveillé).

- ☞ Pour les activités organisées à l'extérieur de l'école pouvant nécessiter un transport, la prise en charge des enfants serait effective à partir de 16h15.
- ☞ En tout état de cause, l'activité doit être organisée jusqu'à 17h45, le départ échelonné des enfants pouvant se faire entre 17h 45 et 18h15 (sous la surveillance et la responsabilité de l'intervenant).

Jours	Horaires de l'intervention	Noter l'(es) école (s) ciblée (s)
<b>Lundi</b>	<b>11H45 13h15</b>	
<b>Mardi</b>	<b>11H45 13h15</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>11H45 13h15</b>	
<b>Vendredi</b>	<b>11H45 13h15</b>	

Jours	Horaires de l'intervention	Noter l'(es) école (s) ciblée (s)
<b>Lundi</b>	<b>16h15 18h15</b>	
<b>Mardi</b>	<b>16h15 18h15</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>16h15 18h15</b>	
<b>Vendredi</b>	<b>16h15 18h15</b>	

**Les mercredis :**

- ☞ Les activités périscolaires organisées à l'école débuteront à 8h30 (présence obligatoire de l'intervenant à 8h20). Les enfants seront remis aux enseignants de l'école à partir de 9h20 (Le temps de classe devant débuter à 9h30 précises).

Jours	Horaires de l'intervention	Noter l'(es) école (s) ciblée (s)
<b>Mercredi</b>	<b>8h30 9h30</b>	

**LOCAUX**

**Si l'action peut se dérouler dans l'école :**

**Surface nécessaire :** .....

**Espace couvert ou découvert :** .....

**L'activité peut être organisée :**

- Dans une classe
- Dans une salle spécifique (précisez) : .....
- Sous un préau
- Dans une cour d'école
- Autre  
(précisez) : .....

**Besoins techniques nécessaires à la réalisation de l'activité (hors matériel fourni par l'intervenant) :**

- Alimentation électrique
- Accès internet
- Tables
- Chaises
- Point d'eau
- Autre  
(précisez) : .....

**Contraintes diverses (bruit, impossibilité de partager les locaux) :**

.....  
.....  
.....

**Si l'action ne peut pas se dérouler dans l'école :**

**Surface nécessaire :** .....

**Dénomination des locaux :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Les locaux répondent-ils aux normes de sécurité des ERP : (établissement recevant du public)**

- oui
- non

**Quel moyen d'accompagnement vers le lieu d'activité mettriez-vous en place :**

- Pédestre
- Avec un véhicule associatif
- Autre  
(précisez) : .....

**Besoins techniques nécessaires à la réalisation de l'activité (hors matériel fourni par l'intervenant) :**

- Alimentation électrique
- Accès internet
- Tables
- Chaises
- Point d'eau
- Autre  
(précisez) : .....

**Contraintes diverses (bruit, impossibilité de partager les locaux) :**

.....  
 .....  
 .....

**BUDGET**

Vous trouverez ci-après un budget prévisionnel à établir concernant l'activité proposée. Si le porteur de projet souhaite mettre en place différentes activités, il est nécessaire de remplir un dossier de candidature par activité. Le budget prévisionnel est à calculer pour la période de septembre 2014 à juillet 2015.

Afin de vous aider au mieux à remplir votre budget prévisionnel, veuillez trouver ci-dessous un tableau d'information concernant le taux horaire de la participation financière qui pourrait être allouée par la ville en fonction des projets et de la qualification des intervenants.

Intervenant	Encadrement Surveillance en € brut par heure	Encadrement activité pédagogique en € brut par heure
Non diplômé	9.53€	9.72€
Diplômé d'Etat (BEES, BPJEPS, BEATEP, STAPS, DUT animation, DEFA, DEJEPS, DPAD)	9.72€	18.58€
Diplômé de l'animation (BAFA, BEATEP, BAPAAT)	9.72€	10.10€

(cf : délibération n° 13 du 31 mars 2011)

**A noter :**

- ☞ **Pour les mercredis : les activités débutent à 8h30 et finissent à 9h30**  
Calculer 1 heure en activité pédagogique
- ☞ **Pour les autres jours de la semaine : les activités débutent à 16h30 et finissent à 18h15**  
(Rappel : prise en charge des enfants dès 16h15)  
Calculer 1h15 en activité pédagogique et 45 mn en surveillance
- ☞ **Si un temps de transport est assuré par le porteur de projet, calculer celui-ci au taux surveillance**

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTIVITE**

Année scolaire 2014/2015

(15 sept 2014 au 4 Juillet 2015)

--

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64- Charges de personnel</b>		-	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

## ANNEXE 1

ECOLE ET DIRECTION	EFFECTIFS SCOLAIRES Attention : les effectifs peuvent évoluer en cours d'année		LOCAUX POTENTIELLEMENT MOBILISABLES
	Maternelle	Elémentaire	
Ecole <b>Primaire</b> des Arches Madame Sylvie MARCHAND 3 Rue Charles Grouiller	80	140	Cour d'école, Salle de motricité, Salle arts plastiques,
Ecole <b>Primaire</b> des Augiers Monsieur Francisco Suarez Les Augiers	26	50	Cour d'école, Salle de motricité, Salle arts plastiques, Plateau Sportif, Terrain de grands jeux, salle de restauration
Ecole <b>Primaire</b> de Beausoleil Madame Cécile PELISSIER 6 chemin des Ajoncs	18	38	Cour d'école, Salle de motricité, Salle Informatique et BCD, Jardin
Ecole <b>Primaire</b> des Ferréols Madame Véronique GARNIER 2 avenue Maréchal Juin	49	71	Cour d'école, Salle de motricité (sauf mercredi matin), Plateau Sportif, Terrain de grands jeux
Ecole <b>Primaire</b> de Gaubert Monsieur Alain MEYNIEL Gaubert	22	63	Cour d'école, Salle de motricité, salle de restauration, Terrain de grands jeux
Ecole <b>Primaire</b> Paul Martin Monsieur Simon MARIAUD 8 avenue Paul Martin	64	174	Cour d'école, Salle de motricité, Plateau Sportif, Salle de restauration
Ecole <b>Primaire</b> du Moulin Monsieur Gérard AMO Quartier Tivoli	48	71	Cour d'école, Salle de motricité, Plateau Sportif Terrain de grands jeux
Ecole <b>Primaire</b> du Pigeonnier Madame Alexandra JAUBERT 14 avenue des Thermes	22	38	Cour d'école, Salle de motricité (garderie), Salle Informatique (étude), Salle arts plastiques (étude), Plateau Sportif, Salle de restauration, Terrain de grands jeux, tennis de table
Ecole <b>Primaire</b> Joseph Reinach Madame Claire BESINET Avenue Joseph Reinach	74	103	Cour d'école, Salle de motricité, Salle informatique
Ecole <b>Primaire</b> de la Sèbe Monsieur Jean DUVAL 28 avenue Henri Jaubert	45	74	Cour d'école, Salle de motricité, Salle arts plastiques
Ecole <b>Primaire</b> Georges Combe Monsieur Christian BURGALASSI Les Sièyes	55	117	Cour d'école, Salle de motricité, Plateau Sportif Terrain de grands jeux
Ecole <b>Maternelle</b> Soustre Monsieur Hervé CAMBRAY Traverse des Eaux Chaudes	38		Cour d'école, Salle de motricité,

**ANNEXE 2**

**LISTING des pièces à transmettre :**

- ☞ **Dossier de candidature dûment rempli**  
(Rappel : 1 dossier par activité)
- ☞ **Projet pédagogique de l'activité proposée**
- ☞ **Copie des diplômes du ou des intervenants**
- ☞ **Relevé d'identité bancaire**

**DOSSIER A RENVOYER PAR COURRIER AVANT LE: 28 MARS 2014**

**Ville de Digne-les-Bains  
Hôtel de ville  
Service Education  
Place du Général de Gaulle  
04000 Digne-les-Bains**

**Informations et renseignements : [education@dignelesbains.fr](mailto:education@dignelesbains.fr)**